

Association LA FRATERNELLE
ANIMATION CULTURELLE

12 RUE DE LA POYAT

39200 SAINT CLAUDE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association LA FRATERNELLE** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 189 904 euros

Chiffre d'affaires : 414 165 euros

Résultat net comptable : -10 898 euros

Fait à MOREZ

Le 24/02/2020

Signature

Joël FATON

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 053 238	88,51	1 153 988	85,87	(100 750)	-8,73
Concessions brevets et droits similaires	21 596	1,81	24 058	1,79	(2 462)	-10,23
20500000000 Logiciels	2 020	0,17	590	0,04	1 430	242,34
20510000000 Licence iv	9 147	0,77	9 147	0,68		
20520000000 Logiciel/frat	18 291	1,54	18 291	1,36		
28050000000 Amort. logiciels	(909)	-0,08	(590)	-0,04	(319)	-54,08
28052000000 Amt logiciel / frat	(6 953)	-0,58	(3 381)	-0,25	(3 572)	-105,67
Autres immobilisations incorporelles						
20820000000 Exposition permanente	3 000	0,25	3 000	0,22		
28082000000 Amt expo elt incorporels	(3 000)	-0,25	(3 000)	-0,22		
Constructions	966 387	81,22	1 054 962	78,50	(88 576)	-8,40
21318000000 Batiments maison du peuple	137 204	11,53	137 204	10,21		
21350000000 Travaux maison du peuple	10 026	0,84	7 128	0,53	2 898	40,65
21350010000 Travaux vrd /tr.culturelle	37 593	3,16	37 593	2,80		
21351000000 Renovaton appartements	148 807	12,51	148 807	11,07		
21351010000 Travaux ssi	78 726	6,62	72 092	5,36	6 634	9,20
21351500000 Honoraires renovation mdp	121 269	10,19	121 269	9,02		
21352000000 Renovation theatre	455 297	38,26	455 297	33,88		
21353000000 Renov.centre documentat arch	27 243	2,29	27 243	2,03		
21354000000 Renov.salle activite gymnase	17 438	1,47	17 438	1,30		
21354500000 Renov.chantier insertion gym	30 293	2,55	30 293	2,25		
21355000000 Renovation cafe	122 096	10,26	122 096	9,08		
21356000000 Renovation cinema salles 2&3	72 642	6,10	72 642	5,41		
21356100000 Renov. cabine numerisation	18 417	1,55	18 417	1,37		
21357100000 Renov.circulation verticale	109 072	9,17	109 072	8,12		
21357200000 Renovation hall guichet	93 126	7,83	93 126	6,93		
21357300000 Renov.cour allee cochere	68 242	5,74	68 242	5,08		
21357400000 Renovation cour interieure	36 029	3,03	36 029	2,68		
21357500000 Renovation salle expo perma	38 775	3,26	38 775	2,89		
21357600000 Mise normes art plastique	94 731	7,96	94 731	7,05		
21358000000 Agencements sceniques	46 619	3,92	46 619	3,47		
21358100000 Renovation toiture ti	227 874	19,15	227 874	16,96		
21358200000 Renovation facades ti	202 606	17,03	202 606	15,08		
21358300000 Renovation coursives ti	83 295	7,00	83 295	6,20		
21358400000 Renovation cage escalier ti	52 147	4,38	52 147	3,88		
21359100000 Agencements bureaux	6 003	0,50	6 003	0,45		
21360000000 Agencements chaufferie	139 773	11,75	139 773	10,40		
21361000000 Installation de chauffage	109 688	9,22	109 688	8,16		
21362000000 Office cafe tr cult	68 701	5,77	68 701	5,11		
21363000000 Salles repetiø tr cult	141 905	11,93	141 905	10,56		
21364000000 Boutique tr cult	60 636	5,10	60 636	4,51		
21365000000 Locaux administr. tr cult	112 506	9,46	112 506	8,37		
21366000000 Normes at. serigraph tr cult	29 801	2,50	29 801	2,22		
21367000000 Local poubelle tr.cult	4 764	0,40	4 764	0,35		
21368000000 Mise aux normes tr.cult	23 138	1,94	23 138	1,72		
28131800000 Amt batimt maison du peuple	(137 204)	-11,53	(137 204)	-10,21		
28135000000 Amt travaux maison du peuple	(6 698)	-0,56	(6 545)	-0,49	(153)	-2,34
28135001000 Amt travaux mdp tc	(10 833)	-0,91	(9 329)	-0,69	(1 504)	-16,12
28135100000 Amt renovation appartements	(148 807)	-12,51	(148 807)	-11,07		
28135101000 Amorts travaux ssi	(11 323)	-0,95	(6 018)	-0,45	(5 306)	-88,17
28135150000 Amt honoraires/projet global	(121 269)	-10,19	(121 269)	-9,02		
28135200000 Amt renovation theatre	(455 297)	-38,26	(455 297)	-33,88		
28135300000 Amt renovation ctre archives	(27 243)	-2,29	(27 243)	-2,03		
28135400000 Amt renovation salle gymnase	(17 438)	-1,47	(17 438)	-1,30		
28135450000 Amt renovation chantier gym	(30 293)	-2,55	(30 293)	-2,25		
28135500000 Amt renovation cafe	(121 207)	-10,19	(121 105)	-9,01	(102)	-0,08
28135600000 Amt cinema salle 2	(39 573)	-3,33	(34 723)	-2,58	(4 850)	-13,97
28135610000 Amt renov cabine projecø	(10 651)	-0,90	(9 379)	-0,70	(1 273)	-13,57
28135710000 Amt renov.circulat.verticale	(109 072)	-9,17	(109 072)	-8,12		

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
28135720000	Amt renovation hall guichet	(93 126)	-7,83	(93 126)	-6,93		
28135730000	Amt renov.cour allée cochère	(68 242)	-5,74	(68 242)	-5,08		
28135740000	Amt renov.cour inférieure	(36 029)	-3,03	(36 029)	-2,68		
28135750000	Amt renov.salle expo perman	(38 775)	-3,26	(38 775)	-2,89		
28135760000	Amt mise normes art plasti	(61 755)	-5,19	(56 583)	-4,21	(5 172)	-9,14
28135800000	Amt agencements scéniques	(46 619)	-3,92	(46 619)	-3,47		
28135810000	Amort renov toiture ti	(61 207)	-5,14	(49 045)	-3,65	(12 162)	-24,80
28135820000	Amort renov facades ti	(68 020)	-5,72	(54 492)	-4,05	(13 527)	-24,82
28135830000	Amort renov coursives ti	(27 964)	-2,35	(22 403)	-1,67	(5 561)	-24,82
28135840000	Amort renov escalier ti	(25 457)	-2,14	(20 363)	-1,52	(5 094)	-25,02
28135910000	Amt.agencement bureaux	(1 801)	-0,15	(1 201)	-0,09	(600)	-50,00
28136000000	Amt agencement chaufferie	(57 331)	-4,82	(50 435)	-3,75	(6 896)	-13,67
28136100000	Amt installaøchauffage	(47 466)	-3,99	(41 327)	-3,08	(6 139)	-14,86
28136200000	Amt office café tc	(27 991)	-2,35	(23 337)	-1,74	(4 654)	-19,94
28136300000	Amt salles repet tc	(58 513)	-4,92	(48 811)	-3,63	(9 702)	-19,88
28136400000	Amt boutique tc	(25 083)	-2,11	(20 964)	-1,56	(4 119)	-19,65
28136500000	Amt locaux adm tc	(44 168)	-3,71	(36 796)	-2,74	(7 372)	-20,04
28136600000	Amt at serigraph tc	(10 770)	-0,91	(8 984)	-0,67	(1 786)	-19,88
28136700000	Amt local poubelle	(2 077)	-0,17	(1 733)	-0,13	(345)	-19,88
28136800000	Amt normes tc	(10 793)	-0,91	(9 003)	-0,67	(1 790)	-19,88
Installations techniques, matériel et outillage		57 622	4,84	64 577	4,81	(6 955)	-10,77
21540000000	Matériel imprimerie	92 444	7,77	89 612	6,67	2 832	3,16
21541000000	Matériel cinéma	157 380	13,23	151 954	11,31	5 426	3,57
21541010000	Matériel cinéma/tr. culturel	2 357	0,20	2 357	0,18		
21541100000	Matériel cinéma numérisation	213 203	17,92	213 203	15,86		
21542000000	Matériel jazz	20 710	1,74	20 710	1,54		
21543000000	Matériel & équipement scénique	38 256	3,22	38 256	2,85		
21544000000	Fauteuils cinéma/théâtre	45 707	3,84	45 707	3,40		
21544010000	Fauteuils cinéma/tr. culture	63 643	5,35	63 643	4,74		
21545000000	Matériel bar	12 724	1,07	12 724	0,95		
21547500000	Matériel expo permanente	51 020	4,29	51 020	3,80		
21548000000	Matériel appartement	5 466	0,46	5 466	0,41		
28154000000	Amt matériel imprimerie	(82 987)	-6,97	(80 316)	-5,98	(2 672)	-3,33
28154100000	Amt matériel cinéma	(146 776)	-12,34	(145 768)	-10,85	(1 008)	-0,69
28154101000	Amt matériel cinéma tc	(1 960)	-0,16	(1 724)	-0,13	(236)	-13,67
28154110000	Amt matériel cinéma numérisaø	(212 538)	-17,86	(212 183)	-15,79	(355)	-0,17
28154200000	Amt matériel jazz	(20 710)	-1,74	(20 710)	-1,54		
28154300000	Amt matériel scénique théâtre	(15 480)	-1,30	(11 944)	-0,89	(3 536)	-29,60
28154400000	Amt fauteuils cinéma/théâtre	(45 707)	-3,84	(45 707)	-3,40		
28154401000	Amort fauteuil cinéma tc	(52 912)	-4,45	(46 548)	-3,46	(6 364)	-13,67
28154500000	Amt matériel bar	(11 720)	-0,98	(11 307)	-0,84	(413)	-3,65
28154750000	Amt matériel expo permanente	(51 020)	-4,29	(51 020)	-3,80		
28154800000	Amt matériel appartement	(3 479)	-0,29	(2 849)	-0,21	(630)	-22,12
Autres immobilisations corporelles		7 405	0,62	10 162	0,76	(2 757)	-27,13
21831000000	Matériel bureautique	19 988	1,68	18 500	1,38	1 488	8,04
28183100000	Amt matériel bureautique	(12 583)	-1,06	(8 338)	-0,62	(4 245)	-50,91
Autres participations		229	0,02	229	0,02		
26180000000	Autres titres	229	0,02	229	0,02		
TOTAL III - Actif Circulant NET		136 666	11,49	189 953	14,13	(53 287)	-28,05
Marchandises		2 798	0,24	2 144	0,16	653	30,47
37100000000	Stock de confiserie/cinéma	286	0,02	856	0,06	(570)	-66,56
37110000000	Stock boissons/bar	2 511	0,21	1 288	0,10	1 223	94,95
Avances & acomptes versés sur commandes				888	0,07	(888)	-100,00
40910000000	Fourn. avances et acomptes			888	0,07	(888)	-100,00

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 639	2,57	40 200	2,99	(9 561)	-23,78
041D Collectif clients débiteurs	27 950	2,35	39 480	2,94	(11 530)	-29,20
41600000000 Clients douteux	6 292	0,53	4 943	0,37	1 348	27,28
41810000000 Clients-factures a etablr	2 090	0,18	720	0,05	1 369	190,09
49100000000 Provision depreciaø clients	(5 692)	-0,48	(4 943)	-0,37	(748)	-15,14
Autres créances	85 818	7,21	131 216	9,76	(45 398)	-34,60
040D Collectif fournisseurs débiteurs	626	0,05	2 349	0,17	(1 723)	-73,35
42100001000 Personnel rémunération trop payé	57		382	0,03	(325)	-85,15
42500000000 Personnel acomptes			300	0,02	(300)	-100,00
43870000000 Org. sociaux ij à recevoir	348	0,03			348	
44116000000 Subvention sfeic a recevoir	24 648	2,07	78 044	5,81	(53 396)	-68,42
44562000000 Tva s/immobilisations	1 578	0,13			1 578	
44566000000 Tva déd. s/abs 20%	2 051	0,17	2 785	0,21	(734)	-26,36
44586000000 Tva s/factures non parvenues	4 191	0,35	1 892	0,14	2 298	121,48
44712000000 Subventions à recevoir	50 966	4,28	26 606	1,98	24 360	91,56
44870000000 Etat produits a recevoir			18 131	1,35	(18 131)	-100,00
467ANCV Chèque vacances	650	0,05	425	0,03	225	52,94
467CINECQ Ciné chèques			193	0,01	(193)	-100,00
467CINEDAY Cinéday	30		35		(5)	-14,29
467GRAC Grac			75	0,01	(75)	-100,00
467OSC Osc	12				12	
46870000000 Produits a recevoir	662	0,06			662	
Disponibilités	8 743	0,73	8 044	0,60	699	8,69
51100000000 Valeurs à l'encaissement	6 135	0,52	5 694	0,42	441	7,74
51212000000 Banque populaire	28		29		(1)	-3,43
51215000000 Livret a	390	0,03	388	0,03	3	0,75
51216000000 Livret credit mutuel	208	0,02	207	0,02	2	0,75
51217000000 Livret banque populaire	21		21			0,09
51218000000 Caisse d'epargne rehabilitaø	254	0,02			254	
53110000000 Caisse	1 705	0,14	1 705	0,13		
Charges constatées d'avance	8 667	0,73	7 460	0,56	1 207	16,18
48610000000 Chg. constatées d'avance bic	5 252	0,44	3 445	0,26	1 807	52,44
48654600000 Frais caution/emprunt avance	3 415	0,29	4 015	0,30	(600)	-14,94
TOTAL DUBILAN ACTIF	1 189 904	100,00	1 343 941	100,00	(154 037)	-11,46

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des fonds associatifs	776 601	65,27	892 201	66,39	(115 600)	-12,96
Total des fonds propres	37 427	3,15	48 325	3,60	(10 898)	-22,55
Fonds associatif sans droit de reprise	255 310	21,46	255 310	19,00		
10210000000 Fonds associatifs sans droit	152 449	12,81	152 449	11,34		
10230000000 Subv investissem 1986 1996	102 861	8,64	102 861	7,65		
Réserves	32 720	2,75	32 720	2,43		
10688000000 Reserves diverses	32 720	2,75	32 720	2,43		
Report à nouveau	(239 704)	-20,14	(155 396)	-11,56	(84 308)	-54,25
11900000000 Report e nouveau (sd)	(239 704)	-20,14	(155 396)	-11,56	(84 308)	-54,25
Excédent ou déficit de l'exercice	(10 898)	-0,92	(84 308)	-6,27	73 410	87,07
Total des autres fonds associatifs	739 174	62,12	843 876	62,79	(104 702)	-12,41
Fonds associatif avec droit - Apports	3 750	0,32	22 500	1,67	(18 750)	-83,33
10340100000 Contrat d'apport associatif	3 750	0,32	22 500	1,67	(18 750)	-83,33
Subventions d'investissement	735 424	61,81	821 376	61,12	(85 952)	-10,46
13111100000 Subv drac monum histo 2012	109 470	9,20	109 470	8,15		
13112000000 Subv fnadt/rehabil.mdp 2010	231 060	19,42	231 060	17,19		
13112010000 Subv cnc/prog culturel 2010	25 000	2,10	25 000	1,86		
13112020000 Subv agence de l'eau/mdp2010	12 174	1,02	12 174	0,91		
13121200000 Subv region/rehab.mdp 2010	150 000	12,61	150 000	11,16		
13121300000 Subv region monum histo 2012	81 691	6,87	81 691	6,08		
13131100000 Subv depart /prog culturel10	123 390	10,37	123 390	9,18		
13131300000 Subv dept monum histo 2012	109 470	9,20	109 470	8,15		
13141100000 Subv ville/prog culturel 10	134 498	11,30	134 498	10,01		
13141200000 Subv ville/tr. inscrite 2012	134 500	11,30	134 500	10,01		
13171000000 Subv fondation patrimoine	40 000	3,36	40 000	2,98		
13171100000 Subv fondation p/souscript	27 833	2,34	27 833	2,07		
13183000000 Subv espace plast/misec norm	105 000	8,82	105 000	7,81		
13183200000 Subvention cnv/matariel son	4 800	0,40	4 800	0,36		
13183210000 Subvention cnv/travaux ssi	5 000	0,42	5 000	0,37		
13183300000 Subvention dapart/matariel s	3 860	0,32	3 860	0,29		
13183400000 Subvention cnv/matériel son	3 063	0,26	3 063	0,23		
13184100000 Subv ville numerisatø cine	10 000	0,84	10 000	0,74		
13184200000 Subv fnadt numerisatø cine	40 000	3,36	40 000	2,98		
13184300000 Subv depart numerisatø cine	13 000	1,09	13 000	0,97		
13184500000 Subv region numerisatø cine	42 580	3,58	42 580	3,17		
13184600000 Subv fede cine numerisation	11 722	0,99	11 722	0,87		
13184700000 Subv ministare culture numar	5 000	0,42	5 000	0,37		
13184800000 Sub réserve parlement. traceur	2 000	0,17	2 000	0,15		
13184900000 Subv région/mat.informat. 2018	7 000	0,59	7 000	0,52		
13185000000 Subv /plancher danse 2018	11 000	0,92	11 000	0,82		
13185100000 Subv indiv/ piano 2018	3 800	0,32	3 800	0,28		
13185300000 Subv region/e-fraternelle2018	9 970	0,84	9 970	0,74		
13911100000 Q.part subv etat ti 2012	(35 122)	-2,95	(28 145)	-2,09	(6 977)	-24,79
13911200000 Q.part subv rehab 2010 fnadt	(103 322)	-8,68	(88 619)	-6,59	(14 703)	-16,59
13912010000 Q.part subv cnc reha2010 cnc	(11 179)	-0,94	(9 588)	-0,71	(1 591)	-16,59
13912020000 Q.part subv ag.eau reha 2010	(5 444)	-0,46	(4 669)	-0,35	(775)	-16,59
13921200000 Q.part subv rehab 2010 regio	(67 075)	-5,64	(57 530)	-4,28	(9 545)	-16,59
13921300000 Q.part subv ti region 2012	(26 210)	-2,20	(21 003)	-1,56	(5 207)	-24,79
13931100000 Q.part subv.rehab 2010 depar	(55 176)	-4,64	(47 324)	-3,52	(7 852)	-16,59
13931300000 Q.part subv depart ti 2012	(35 122)	-2,95	(28 145)	-2,09	(6 977)	-24,79
13941100000 Q.part subv rehab 2010 ville	(60 146)	-5,05	(51 586)	-3,84	(8 560)	-16,59
13941200000 Q.part subv ville ti 2012	(43 152)	-3,63	(34 580)	-2,57	(8 572)	-24,79

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
13971000000	Q.part subv rehab2010 fondæ	(17 887)	-1,50	(15 341)	-1,14	(2 545)	-16,59
13971100000	Q.part subv fondæ tc 2010	(12 446)	-1,05	(10 675)	-0,79	(1 771)	-16,59
13983000000	Q.part subv at art plastique	(105 000)	-8,82	(105 000)	-7,81		
13983200000	O.part subv mat son cnv	(4 800)	-0,40	(4 800)	-0,36		
13983210000	Qp subv cnv/ssi au résultat	(750)	-0,06	(417)	-0,03	(333)	-80,00
13983300000	Q.part subv mat son depart	(3 860)	-0,32	(3 860)	-0,29		
13983400000	Qp subv ncv matériel son 2017	(761)	-0,06	(455)	-0,03	(306)	-67,37
13984100000	Q.part subv numerisø ville	(10 000)	-0,84	(10 000)	-0,74		
13984200000	Q.part subv numerisø fnadt	(40 000)	-3,36	(40 000)	-2,98		
13984300000	Q.part subv numerisø depart	(13 000)	-1,09	(13 000)	-0,97		
13984500000	Q.part subv numerisø region	(42 580)	-3,58	(42 580)	-3,17		
13984600000	Q.part subv numerisø fede	(11 489)	-0,97	(10 207)	-0,76	(1 282)	-12,56
13984700000	Q.part subv numerisø culture	(5 000)	-0,42	(4 993)	-0,37	(7)	-0,15
13984800000	Qp sub mat informatique	(2 000)	-0,17	(1 283)	-0,10	(717)	-55,84
13984900000	Qp sub. traceur	(2 683)	-0,23	(917)	-0,07	(1 767)	-192,73
13985000000	Qp sub.plancher danse 2018	(1 283)	-0,11	(183)	-0,01	(1 100)	-600,01
13985100000	Qp sub. piano 2018	(570)	-0,05	(190)	-0,01	(380)	-200,00
13985300000	Qp e-fraternelle	(5 400)	-0,45	(415)	-0,03	(4 985)	N/S
TOTAL III - Total des Provisions							
Total des fonds reportés et dédiés				2 500	0,19	(2 500)	-100,00
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				2 500	0,19	(2 500)	-100,00
19400000000	Fonds dedies sur subventions			2 500	0,19	(2 500)	-100,00
TOTAL IV - Total des dettes		413 303	34,73	449 240	33,43	(35 937)	-8,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		203 846	17,13	227 740	16,95	(23 894)	-10,49
16400043040	Emprunt 4304 50k_	37 886	3,18	42 638	3,17	(4 753)	-11,15
16400043050	Emprunt 4305 50k_	32 702	2,75	39 694	2,95	(6 992)	-17,61
16410000000	Emprunt françois laperriere	25 000	2,10			25 000	
16486000000	Emprunt c.epargne (120ke)	69 365	5,83	78 969	5,88	(9 604)	-12,16
16884000000	Int courus/emprunt etab c	212	0,02	251	0,02	(39)	-15,64
51210000000	Banque populaire 380	26 867	2,26	28 744	2,14	(1 877)	-6,53
51214000000	Credit mutuel cc 24340	3 064	0,26	11 411	0,85	(8 346)	-73,15
51240000000	Caisse epargne cc 89272	8 382	0,70	26 034	1,94	(17 653)	-67,81
51860000000	Interets courus a payer	369	0,03			369	
Emprunts et dettes financières divers		32 340	2,72	51 425	3,83	(19 085)	-37,11
16500000000	Depots et cautionnemts recus	2 115	0,18	2 115	0,16		
16810000000	Avance cnc numarisation	30 225	2,54	49 310	3,67	(19 085)	-38,70
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 380	1,71	20 598	1,53	(218)	-1,06
41910000000	Ce abo cine st claude	15 342	1,29	16 105	1,20	(763)	-4,74
41911000000	Clients cred abo ce moirans	(605)	-0,05			(605)	
41912000000	Cartes abo st claude	5 643	0,47	4 397	0,33	1 246	28,35
41914000000	Avances clients			96	0,01	(96)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 892	7,47	67 455	5,02	21 437	31,78
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	56 409	4,74	51 316	3,82	5 092	9,92
40811000000	Fourn. fact a recevoir	32 483	2,73	16 138	1,20	16 345	101,28
Dettes fiscales et sociales		49 250	4,14	64 542	4,80	(15 292)	-23,69
42100000000	Personnel remunerations dues	3 088	0,26			3 088	
42820000000	Dettes prov.conges a payer	20 141	1,69	17 360	1,29	2 781	16,02
43100000000	Urssaf	8 774	0,74	16 576	1,23	(7 802)	-47,07
43702000000	Mutuelle	723	0,06	608	0,05	115	18,97
43708000000	Asso medicale	36		44		(9)	-19,35
43708100000	Audiens conges spectacle	373	0,03	489	0,04	(116)	-23,79

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
43731000000	Audiens - retraite	2 798	0,24	8 860	0,66	(6 062)	-68,42
43755000000	Fnas	1 225	0,10	1 026	0,08	200	19,47
43861000000	Charges soc./conges payes	5 953	0,50	6 401	0,48	(448)	-7,00
43870000000	Org. sociaux ij à recevoir			1 473	0,11	(1 473)	-100,00
44210000000	Prélèvement à la source	299	0,03			299	
44551000000	Tva a decaisser	151	0,01	1 301	0,10	(1 150)	-88,39
44571110000	Tva collectee 10%			26		(26)	-100,00
44571120000	Tva collectee 20%	35		495	0,04	(460)	-92,97
44571500000	Tva collectee 5.5%	528	0,04	644	0,05	(115)	-17,94
44587000000	Tva s/ factures a etablir	133	0,01	195	0,01	(62)	-31,63
44860000000	Etat charges a payer	4 871	0,41	6 892	0,51	(2 021)	-29,32
44862000000	Etat taxe apprent. a payer			1 947	0,14	(1 947)	-100,00
44863100000	Paritarisme	121	0,01	205	0,02	(84)	-41,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 458	1,47	17 479	1,30	(21)	-0,12
40410000000	Fournis.achats d'immobilisat	9 635	0,81	1 634	0,12	8 001	489,53
40411000000	Fournis immo retenue garant	7 823	0,66	7 823	0,58		
404ZZ	Fourn. d'immobilisations			8 022	0,60	(8 022)	-100,00
Autres dettes		486	0,04			486	
041C	Collectif clients créditeurs	486	0,04			486	
Produits constatés d'avance		650	0,05			650	
48700000000	Produits constates d'avance	650	0,05			650	
Total du passif		1 189 904	100,00	1 343 941	100,00	(154 037)	-11,46

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	974 828	100,00	880 385	100,00	94 443	10,73
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	369 871	37,94	337 753	38,36	32 117	9,51
7010000000 Recettes films 5,5%	237 203	24,33	218 665	24,84	18 538	8,48
7011202000 Recettes publicités 20%	1 395	0,14	2 383	0,27	(988)	-41,45
7011300000 Recettes entrees 2,1 %	18 041	1,85	19 549	2,22	(1 508)	-7,71
7011312000 Recettes visites 10%	2 917	0,30	1 981	0,23	936	47,27
7011402000 Recettes atelier e 20%	4 610	0,47	5 093	0,58	(483)	-9,48
7011413000 Actions scolaires 10%	14 845	1,52	14 312	1,63	533	3,72
7011430000 Recettes animations 5,5%	4 608	0,47			4 608	
7011450000 Animations/prestations 10%	1 385	0,14			1 385	
7011460000 Animations/prestations 20%	2 550	0,26			2 550	
7011500000 Ventes estampes 20%	140	0,01			140	
7071300000 Recettes bar 20%	46 668	4,79	44 697	5,08	1 971	4,41
7071400000 Recettes bar 10%	10 600	1,09	10 465	1,19	135	1,29
7072400000 Recettes confiserie 5,5%	9 226	0,95	5 382	0,61	3 844	71,43
7072600000 Recettes boutique 20%	10 572	1,08	10 854	1,23	(282)	-2,60
7072700000 Recettes boutique 5,5%	5 110	0,52	4 372	0,50	738	16,88
Prestations de services	44 295	4,54	44 853	5,09	(559)	-1,25
7083000000 Loyers commerciaux exo	5 141	0,53	5 096	0,58	45	0,89
7083100000 Loyers habitations exo	24 440	2,51	24 093	2,74	347	1,44
7083110000 Charges des loyers habit. exo	1 103	0,11	1 524	0,17	(421)	-27,65
7083120000 Charges des loyers hab. 20%	567	0,06			567	
7083210000 Location gites ou appart. exo	3 253	0,33	3 963	0,45	(710)	-17,92
7083220000 Locations gites 20%	1 259	0,13			1 259	
7083520000 Locations salles 20%	6 860	0,70	5 978	0,68	882	14,76
7085000000 Ports et frais accessoires 20%	56	0,01	37		18	49,01
7085100000 Abonnement art'othk 20%	267	0,03	100	0,01	167	166,66
7086000000 Recettes diverses exo			4 063	0,46	(4 063)	-100,00
7086100000 Recettes diverses 5,5 %	90	0,01			90	
7086500000 Recettes diverses 20%	1 260	0,13			1 260	
Subventions d'exploitation	509 550	52,27	442 336	50,24	67 214	15,20
7401000000 Subvention ville exo	41 500	4,26	41 200	4,68	300	0,73
7401110000 Subvention ville moirans	25 000	2,56	25 000	2,84		
7401700000 Subvention communaut commun	47 000	4,82	47 000	5,34		
7402000000 Subventions depart. exo	70 000	7,18	70 000	7,95		
7403000000 Subvention region exo	98 500	10,10	90 500	10,28	8 000	8,84
7404010000 Subvention drac	151 500	15,54	106 987	12,15	44 513	41,61
7404020000 Subvention drdjs - ddcsp	4 000	0,41	1 900	0,22	2 100	110,53
7404030000 Subvention cget	13 000	1,33	15 500	1,76	(2 500)	-16,13
7404050000 Subvention fonjep	14 214	1,46	7 107	0,81	7 107	100,00
7406010000 Subvention art et essai	27 579	2,83	22 939	2,61	4 640	20,23
7407020000 Subvention onda	4 550	0,47	1 450	0,16	3 100	213,79
7407040000 Subvention cnv	9 707	1,00	12 000	1,36	(2 293)	-19,11
7407050000 Subvention diverses	3 000	0,31	753	0,09	2 247	298,60
Dons	30 768	3,16	38 241	4,34	(7 473)	-19,54
7541000000 Dons collectes	730	0,07	4 164	0,47	(3 434)	-82,48
7542000000 Dons rescrit fiscal	14 499	1,49	15 646	1,78	(1 147)	-7,33
7581000000 Contribution numerique 20%	15 540	1,59	18 432	2,09	(2 892)	-15,69
Cotisations	9 489	0,97	5 898	0,67	3 591	60,89
7561000000 Cotisations adhesions	9 489	0,97	5 898	0,67	3 591	60,89
Autres produits de gestion courante	1 605	0,16	1 065	0,12	540	50,71
7580000000 Prod.div.gestion courante	1 605	0,16	1 065	0,12	540	50,71
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	9 251	0,95	10 239	1,16	(988)	-9,65
78174100000 Repr.prov.deprec.debiteurs div	600	0,06			600	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
7910000000	Transfert de charges d'explo	556	0,06	382	0,04	174	45,50
7911000000	Transfert charges personnel			2 380	0,27	(2 380)	-100,00
7911400000	Ind civique	3 077	0,32	3 477	0,39	(400)	-11,51
7911600000	Fonpeps	1 791	0,18			1 791	
7912000000	Aides embauche et apprenti	3 228	0,33	4 000	0,45	(772)	-19,31
Total des charges de fonctionnement		1 064 673	109,22	1 058 363	120,22	6 310	0,60
Achats		35 391	3,63	29 969	3,40	5 422	18,09
6071000000	Achat bar	29 193	2,99	24 384	2,77	4 810	19,73
6072000000	Achat confiserie/glaces	3 353	0,34	3 527	0,40	(173)	-4,91
6073000000	Achat boutique	2 388	0,24	1 950	0,22	438	22,47
6026000000	Consignes/deconsignes	457	0,05	109	0,01	348	318,81
Variation de stock		(653)	-0,07	866	0,10	(1 520)	-175,42
6037000000	Variation/stocks confiserie	570	0,06	260	0,03	310	118,97
6037100000	Variation/stock bar	(1 223)	-0,13	606	0,07	(1 829)	-301,79
Autres achats et charges externes		400 406	41,07	434 672	49,37	(34 265)	-7,88
6042000000	Achat prestations activites	97 483	10,00	127 204	14,45	(29 721)	-23,36
6042100000	Redevances de programmation	7 023	0,72	6 439	0,73	584	9,07
6047000000	Exploitation de films	101 473	10,41	93 211	10,59	8 262	8,86
6047100000	Exploitation film intracom	353	0,04			353	
6051000000	Fournitures d'activites	3 354	0,34	4 370	0,50	(1 016)	-23,26
6051110000	Fourniture atelier intracom	746	0,08			746	
6061100000	Electricite	24 743	2,54	20 612	2,34	4 131	20,04
6061200000	Eau	963	0,10	1 488	0,17	(525)	-35,30
6061600000	Gaz	18 309	1,88	21 895	2,49	(3 586)	-16,38
6063000000	Petit materiel	5 588	0,57	8 572	0,97	(2 984)	-34,81
6063120000	Fournitures atelier			677	0,08	(677)	-100,00
6064000000	Fournitures administratives	5 521	0,57	7 217	0,82	(1 696)	-23,50
6132000000	Locations salles	175	0,02			175	
6135000000	Locations materiel	378	0,04	1 142	0,13	(764)	-66,87
6135100000	Location + entretien photocopieur	8 592	0,88	6 959	0,79	1 633	23,47
6135110000	Location confiserie	1 874	0,19	1 874	0,21		
6135120000	Location tpe	695	0,07	990	0,11	(296)	-29,85
6135200000	Locations instruments	3 758	0,39	3 595	0,41	164	4,56
6135300000	Locations mat. info	585	0,06	2 515	0,29	(1 929)	-76,73
6135310000	Locations mat.info. intracom.	1 140	0,12			1 140	
6135400000	Hebergement site internet	113	0,01	19		94	502,40
6135500000	Locatons vehicules	287	0,03			287	
6152000000	Entretien/repairation locaux	1 215	0,12	10 539	1,20	(9 324)	-88,47
6152100000	Nettoyage des locaux	3 858	0,40	4 179	0,47	(320)	-7,67
6156000000	Maintenance	20 368	2,09	11 250	1,28	9 117	81,04
6156020000	Maintenance - réseau	3 550	0,36	2 067	0,23	1 483	71,75
6161000000	Assurances	10 374	1,06	9 113	1,04	1 261	13,84
6181000000	Documentation generale	784	0,08	786	0,09	(2)	-0,22
6185000000	Frais de colloques, séminaires	46				46	
6226000000	Honoraires comptabilite	19 000	1,95	17 500	1,99	1 500	8,57
6226200000	Honoraires cac	5 030	0,52	4 767	0,54	263	5,51
6226310000	Honoraires social	8 208	0,84	5 618	0,64	2 590	46,10
6226400000	Autres honoraires	750	0,08	500	0,06	250	50,00
6228000000	Commissions s/ ventes	171	0,02			171	
6231000000	Annonces et insertions	2 099	0,22	2 702	0,31	(603)	-22,31
6237000000	Communication programme	3 430	0,35	5 871	0,67	(2 441)	-41,58
6238100000	Cadeaux aux personnels	175	0,02			175	
6241000000	Transports sur achats	284	0,03	488	0,06	(205)	-41,94
6248000000	Transport de film	1 286	0,13	1 611	0,18	(326)	-20,21
6251000000	Voyages et déplacements	17 179	1,76	19 698	2,24	(2 518)	-12,79
6257000000	Frais de receptions	6 329	0,65	12 613	1,43	(6 284)	-49,82
6257100000	Receptions hotel st claude			998	0,11	(998)	-100,00
6261000000	Affranchissements	4 103	0,42	4 470	0,51	(367)	-8,21

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
62620000000	Telephone	1 563	0,16	4 097	0,47	(2 534)	-61,84
62630000000	Internet	418	0,04			418	
62700000000	Serv.bancaires et assimilés	937	0,10	1 909	0,22	(972)	-50,93
62710000000	Frais cb cine	415	0,04	483	0,05	(68)	-14,10
62711000000	Frais cb boutique	80	0,01			80	
62712000000	Frais cb cine moirans	21				21	
62713000000	Frais cb cafe	83	0,01			83	
62780000000	Autres frais et commission	678	0,07	986	0,11	(309)	-31,28
62810000000	Cotisations diverses	2 989	0,31	3 035	0,34	(46)	-1,52
62811000000	Frais de formation	1 833	0,19	615	0,07	1 218	197,98
Impôts, taxes, versements assimilés		50 289	5,16	50 270	5,71	19	0,04
63330000000	Afdas	4 656	0,48	4 947	0,56	(291)	-5,88
63350000000	Taxe apprentissage			1 947	0,22	(1 947)	-100,00
63511000000	Contrib. eco.territoriale	372	0,04	382	0,04	(10)	-2,62
63512000000	Taxes foncieres	18 696	1,92	18 763	2,13	(67)	-0,36
63580000000	Cotisations cnc	422	0,04	448	0,05	(27)	-5,94
63780000000	Taxes diverses			50	0,01	(50)	-100,00
63781000000	Tsa	25 693	2,64	23 312	2,65	2 380	10,21
63784000000	Cnv	451	0,05	420	0,05	31	7,26
Rémunération du personnel		346 513	35,55	311 379	35,37	35 134	11,28
64110000000	Salaires bruts	277 307	28,45	254 863	28,95	22 445	8,81
64111000000	Salaire appointement cadre	36 292	3,72	38 902	4,42	(2 610)	-6,71
64112000000	Salaires intermittents	8 069	0,83	6 666	0,76	1 403	21,05
64113000000	Salaires intermittents technic	1 564	0,16	2 122	0,24	(558)	-26,31
64120000000	Provisions congés payés	2 781	0,29	(258)	-0,03	3 039	N/S
64130000000	Primes et gratifications	505	0,05	3 700	0,42	(3 195)	-86,34
64130100000	Indemnités journalières ss	6 781	0,70			6 781	
64140000000	Prime panier	2 003	0,21	2 161	0,25	(158)	-7,30
64141000000	Indem. rupture conventionnelle	8 225	0,84			8 225	
64143000000	Indemnités sce civique	2 984	0,31	3 223	0,37	(238)	-7,39
Charges sociales		87 826	9,01	85 368	9,70	2 457	2,88
64510000000	Urssaf	49 602	5,09	56 888	6,46	(7 287)	-12,81
64511000000	Cotisations urssaf cadre	9 897	1,02	11 253	1,28	(1 356)	-12,05
64520000000	Cot. mut. et prev. non cadre	6 486	0,67	5 537	0,63	949	17,15
64523000000	Cotisations mutuelle cadre	855	0,09	826	0,09	29	3,50
64530000000	Audiens	11 014	1,13	16 035	1,82	(5 021)	-31,31
64531000000	Cotisations retraite cadres	2 392	0,25	3 245	0,37	(854)	-26,30
64560000000	Conges spectacle	1 478	0,15	1 359	0,15	119	8,77
64565000000	Fnas	4 131	0,42	3 782	0,43	350	9,25
64566000000	Fond commun d'aide au parita	826	0,08	756	0,09	70	9,26
64580000000	Cotisations développement paritarisme	121	0,01			121	
64581000000	Var. charges sociales / cp	(448)	-0,05	1 472	0,17	(1 920)	-130,42
64590000000	Credit impot cice			(17 074)	-1,94	17 074	100,00
64730000000	Medecine du travail	1 471	0,15	1 289	0,15	182	14,10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		121 410	12,45	134 843	15,32	(13 433)	-9,96
68111000000	Dot.amort.immo.incorporelles	3 891	0,40	295	0,03	3 596	N/S
68112000000	Dot.amort.immo.corporelles	117 519	12,06	134 548	15,28	(17 030)	-12,66
Dotations aux provisions		1 348	0,14	3 600	0,41	(2 252)	-62,55
68174000000	Dot. prov. dép. des créances	1 348	0,14	3 600	0,41	(2 252)	-62,55
Autres charges		22 143	2,27	7 396	0,84	14 747	199,38
65100000000	Redevances sacem	13 496	1,38	5 155	0,59	8 341	161,79
65160000000	Redevances sacd	2 163	0,22			2 163	
65400000000	Créances irrécouvrables			900	0,10	(900)	-100,00
65800000000	Charges div.gestion courante	6 484	0,67	1 341	0,15	5 143	383,50

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(89 846)	-9,22	(177 978)	-20,22	88 133	49,52
RESULTAT FINANCIER	(6 941)	-0,71	(7 537)	-0,86	596	7,91
Intérêts et produits financiers	4		24		(20)	-81,65
7660000000 Gains de change			20		(20)	-100,00
7680000000 Autres produits financiers	4		5			-1,32
Intérêts et charges financières	6 945	0,71	7 561	0,86	(616)	-8,15
6611600000 Inter.des emprunts et dettes	3 741	0,38	4 085	0,46	(344)	-8,42
6616000000 Intérêts sur les découverts	2 987	0,31	3 476	0,39	(490)	-14,09
6618000000 Intérêts dettes commerciales	217	0,02			217	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(96 786)	-9,93	(185 515)	-21,07	88 729	47,83
Produits exceptionnels	85 952	8,82	99 391	11,29	(13 439)	-13,52
7718000000 Autres produits exceptionnels			4 856	0,55	(4 856)	-100,00
7720000000 Prod. sur exercices antérieurs			555	0,06	(555)	-100,00
7770000000 Quote-part subv.résultat	85 952	8,82	93 980	10,67	(8 028)	-8,54
Charges exceptionnelles	64	0,01	3 184	0,36	(3 120)	-97,99
6712000000 Pénalités, amendes fiscales	64	0,01	147	0,02	(83)	-56,51
6718000000 Autres charges exceptionnelles			551	0,06	(551)	-100,00
6720000000 Charges exercices antérieurs			370	0,04	(370)	-100,00
6871000000 Dotation amort.exceptionnels			2 116	0,24	(2 116)	-100,00
Résultat exceptionnel	85 888	8,81	96 208	10,93	(10 320)	-10,73
Report des ressources non utilisées des exercices antér			5 000	0,57	(5 000)	-100,00
7894000000 Report subvent.non utilisees			5 000	0,57	(5 000)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	1 060 785	108,82	984 801	111,86	75 984	7,72
TOTAL DES CHARGES	1 071 683	109,94	1 069 108	121,44	2 574	0,24
Excédent ou déficit de l'exercice	(10 898)	-1,12	(84 308)	-9,58	73 410	87,07
Contributions volontaires en nature	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93
Bénévolat	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93
8700000000 Benevolat	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93
Charges des contributions volontaires en nature	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93
Personnel bénévole	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93
8640000000 Personnel benevole	100 751	10,34	119 846	13,61	(19 095)	-15,93

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 189 904** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 060 785** euros et un total **charges** de **1 071 683** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-10 898** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG et du règlement CRC 1999-01 consolidé relatif aux obligations particulières applicables aux associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition,
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production,
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Le coût de production comprend :

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables),
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement,
- les charges indirectes de fabrication.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les éléments de l'actif incorporel amortissable font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Les immobilisations incorporelles sont composées des éléments suivants :

- Licence IV Non amortie
- Logiciels Amortis sur 1 à 2 ans
- Exposition permanente : frais de réalisation de l'exposition : 3 000 € de production immobilisée correspondant au coût direct de la main d'œuvre prise en charge par l'association Amorti sur 3 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Composants :

Les immobilisations sont décomposées entre la structure et les composants.

Les composants sont les éléments principaux de l'immobilisation faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant une durée d'utilisation différente de l'immobilisation dans son ensemble.

Seuls les composants qui ont un caractère significatif sont identifiés :

- valeur de 500 euros au moins,
- valeur au moins égale à 15% (meubles) et 1% (immeubles) du prix.

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Valeur résiduelle retenue et mode de détermination :

- pas de cession prévue

Amortissements :

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements:

↳ Biens non décomposés (durée d'usage – PME)

- agencements 8 à 10 ans
- matériel et outillage 2 à 5 ans
- matériel de transport Néant
- matériel de bureau et informatique 2 à 5 ans
- mobilier de bureau Néant

↳ Biens décomposés

- bâtiments 30 ans
- rénovations bâtiments 10 à 25 ans

Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subvention d'investissement :

Inscription en compte

Conformément aux recommandations comptables et fiscales, sont inscrites en comptes les subventions acquises, c'est à dire versées ou faisant l'objet d'une décision d'octroi.

La convention de financement d'un montant de 40 000 euros et la souscription populaire de 27 833 euros conclues entre l'association La Fraternelle, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Crédit Coopératif ont été traitées comme des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables car elles concernent la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la Maison du Peuple.

Amortissement

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les subventions d'investissement inscrites en compte 131 font l'objet d'un amortissement calculé en fonction du rythme d'amortissement du bien financé, à partir de la mise en service du bien.
Il en est de même pour les subventions «Fondation du Patrimoine » au niveau comptable, mais au niveau fiscal elles sont totalement imposables sur l'exercice 2010 et 2014. Cette opération est traitée de manière extra-comptable sur la liasse fiscale.

La fraction rapportée annuellement au résultat est comptabilisée en produit exceptionnel au crédit du compte 777 "Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice"(voir tableau détaillé), au lieu de produits d'exploitation au compte 757 l'exercice précédent.

Fonds dédiés

Conformément aux adaptations du Plan Comptable Général rendues obligatoires par le règlement C.R.C.99-01, les engagements restants à réaliser sur subventions attribuées ainsi que les reports des subventions attribuées non utilisées des exercices antérieurs figurent au compte de résultat dans les comptes 689 400 " Engagement à réaliser sur subvention" et 789 400 "Report de subventions non utilisées" et figurent au passif du bilan sous la rubrique 194 000 " Fonds dédiés".

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Depuis 2014, l'acquisition d'un logiciel de billetterie permet de suivre les abonnements cinéma vendus d'avance, ils sont présentés en « clients créditeurs » au passif du bilan, en 2013 ils étaient en « produits constatés d'avance ».

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice:

- si l'obligation existe à cette date,
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture,
- si le montant de l'obligation peut-être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Méthode de comptabilisation des contributions numériques (VPF):

La loi n°200-1149 du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique a instauré une contribution à l'équipement des établissements de spectacles cinématographiques versée par les distributeurs d'œuvres cinématographiques aux exploitants de cinéma.

Ces contributions numériques (Frais de Copies Virtuels -VPF), représentent le transfert à l'exploitant de l'économie réalisée sur les projections de films en numérique par le distributeur. Selon la loi ces derniers sont tenus de contribuer au financement des investissements nécessaires à l'installation initiale des équipements de projection numérique des salles.

La nature comptable et fiscale des VPF versées par les distributeurs n'est pas clairement définie, il existe plusieurs possibilités d'enregistrement dans les comptes :

- Comptabilisation en subvention d'investissement avec reprise immédiate ou annuelle, selon la durée d'amortissement de l'investissement, d'une quote-part comptabilisée en compte 7.
- Comptabilisation en subvention d'exploitation.
- Comptabilisation en produit d'activité car il y a un lien entre la perception des VPF par les salles et leur activité d'exploitation normale liée à la programmation des films.

En l'absence de position du CNC, L'association La Fraternelle a choisi de comptabiliser les VPF en produits d'exploitation, dans le compte 758100. Cela représente **15 540 €** pour 2019, **18 431** pour 2018, **20 413 €** pour 2017, **25 440 €** pour 2016 **13 833 €** pour 2015, **12 724 €** pour 2014, **18 913 €** pour 2013, **18 910 €** pour 2012 et **7 780 €** pour 2011.

Pour information l'investissement lié à la numérisation des salles de La Fraternelle s'élève à 229 845 € subventionné pour 122 302 € l'impact sur le résultat est le suivant :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Amortissements investissement	0	-20479	-28822	-30243	-30243	- 31875	-33139	-33139	-13222
Quote-part subvention	1289	15305	15148	15895	15895	17637	17167	16999	6266
Impact sur le résultat	1289	-5175	-13674	- 14348	- 14348	-14238	-15972	-16140	- 6956

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	31 028		1 430			32 458
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 028		1 430			32 458
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	828 116					828 116
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	2 188 835		9 532			2 198 367
	Instal technique, matériel outillage industriels	694 653		8 258			702 911
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 500		1 488			19 988
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 730 104		19 278			3 749 382
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	229					229
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	229					229
TOTAL		3 761 361		20 708			3 782 069

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 971	3 891		10 862
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 971	3 891		10 862
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	378 594	42 803		421 397
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 583 395	55 305		1 638 699
	Instal technique, matériel outillage industriels	630 076	15 213		645 289
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 338	4 245		12 583
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 600 402	117 566		2 717 969
TOTAL		2 607 373	121 458		2 728 831

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours	4 943	1 348	600		5 692
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 943	1 348	600		5 692
TOTAL GENERAL		4 943	1 348	600		5 692

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	1 348	600		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	6 292	6 292	
	Autres créances clients	30 039	30 039	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	57	57	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348	348	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 819	7 819	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	50 966	50 966	
	Divers	24 648	24 648	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 981	1 981	
	Charges constatées d'avance	8 667	8 667	
	TOTAL DES CREANCES	130 817	130 817	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	38 682	38 682		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	165 164	47 124	89 303	28 737
	Emprunts et dettes financières divers	32 340	20 960	11 380	
	Fournisseurs et comptes rattachés	88 892	88 892		
	Personnel et comptes rattachés	23 229	23 229		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 882	19 882		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	847	847		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 292	5 292		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 458	17 458		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	486	486		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	650	650		
	TOTAL DES DETTES	392 923	263 503	100 683	28 737
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 400			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			650
SUBVENTION ONDA 2020		650	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			650

--

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		27 748
Autres créances clients		2 090
<i>Clients-factures a etablr</i>	2 090	
Autres créances		25 658
<i>Org. sociaux ij à recevoir</i>	348	
<i>Subvention sfeic a recevoir</i>	24 648	
<i>Produits a recevoir</i>	662	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				8 667
CONTRAT MAINTENANCE			3 663	
ABONNEMENTS			169	
LOCATION			900	
PRESTATIONS			520	
FRAIS SUR EMPRUNT			3 415	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				8 667

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		64 150
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		581
<i>Int courus/emprunt etab c</i>	212	
<i>Interets courus a payer</i>	369	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 483
<i>Fourn. fact a recevoir</i>	32 483	
Dettes fiscales et sociales		31 086
<i>Dettes prov.conges a payer</i>	20 141	
<i>Charges soc./conges payes</i>	5 953	
<i>Etat charges a payer</i>	4 871	
<i>Paritarisme</i>	121	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Indemnités de fin de carrière	14 399	
	14 399	
Autres engagements		
Intérêts restant à courir sur emprunt	11 335	
	11 335	
Total des engagements financiers (1)	25 734	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en **euros**[illegible]

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	152 449			152 449
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	102 861			102 861
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 720			32 720
Report à nouveau	(155 396)		84 308	(239 704)
Résultat de l'exercice	(84 308)	(10 898)	(84 308)	(10 898)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	22 500		18 750	3 750
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	821 376		85 952	735 424
Provisions réglementées				
TOTAL	892 201	(10 898)	104 702	776 601

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés SUBVENTION SNCF	2 500	2 500		
TOTAL	2 500	2 500		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Urssaf du Jura	64	
SUBV IMMO QP 2019		85 952
Totalisation	64	85 952

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2019

TRANSFERT DE CHARGES AIDE A L'EMPLOI	8 095
REMBOURSEMENTS DIVERS	556
TOTAL	8 651

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2019	31/12/2018
Bénévolat		
Administrateurs / 754 heures au SMIC	7 562	12 300
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	93 189	107 546
	100 751	119 846
Prestations en nature		
Mise à disposition d'un professeur par l'éducation nationale		
- professeur histoire : 36 h par an		
- professeur arts plastiques : 140 h par an		
Dons en nature		
Total	100 751	119 846

Répartition par nature de charges	31/12/2019	31/12/2018
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prêt 4 unités centrales		
Prêt divers matériel		
Prestations		
Mise à disposition d'un professeur de l'éducation nationale		
Personnel bénévole		
Administrateurs / 754 heures au SMIC	7 562	12 300
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	93 189	107 546
	100 751	119 846
Total	100 751	119 846

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

36 367

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Le Conseil d'Administration est composé de bénévoles, aucun ne perçoit de rémunération.

Au titre des organes de direction, seul le directeur cadre est rémunéré au titre d'un emploi salarié (voir détail ci-dessus).

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012019** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE SAINT CLAUDE
7 TER, RUE REYBERT
B.P. 151
39204 SAINT CLAUDE CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Association LA FRATERNELLE
12 RUE DE LA POYAT
39200 SAINT CLAUDE

Identification du destinataire : 651 465801 33431341800017
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
B ACTIVITE
Activités exercées (souligner l'activité principale) : ANIMATION CULTURELLE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 10 834
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD GROUPE

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : COGESTEN HAUT JURA 168 RUE DE LA REPUBLIQUE 0384333680
39400 MOREZ
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A ST CLAUDE le BENOIT NOEL PRESIDENT

Association LA FRATERNELLE
31122019

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

Association LA FRATERNELLE
31122019

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 12 RUE DE LA POYAT			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 3 4 3 1 3 4 1 8 0 0 0 1 7			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122019					
			N-1 31122018					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	29 458	7 862	21 596	24 058
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 000	3 000		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	3 026 483	2 060 096	966 387	1 054 962
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	702 911	645 289	57 622	64 577
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	19 988	12 583	7 405	10 162
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	229		229
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI			
			TO TAL (II)	BJ	BK	3 782 069	2 728 831	1 053 238
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	2 798		2 798	2 144
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				888
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	36 331	5 692	30 639	40 200
		Autres créances (3)	BZ	CA	85 818		85 818	131 216
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	8 743	8 743	8 044	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 667		8 667	7 460
	TO TAL (III)	CJ	CK	142 357	5 692	136 666	189 953	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
		TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 924 426	2 734 522	1 189 904	1 343 941
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise Association LA FRATERNELLE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)		DA	259 060	277 810
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	32 720	32 720
	Report à nouveau		DH	(239 704)	(155 396)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(10 898)	(84 308)
	Subventions d'investissement		DJ	735 424	821 376
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	776 601	892 201
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	203 846	227 740
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	32 340	51 425
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	20 380	20 598
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	88 892	67 455
	Dettes fiscales et sociales		DY	49 250	64 542
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	17 458	17 479
	Autres dettes		EA	486	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	650	2 500
TO TAL (IV)		EC	413 303	451 740	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	1 189 904	1 343 941	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	263 503	431 142
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	38 682	66 188	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	82 176	FB		FC	82 176	75 770	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	287 694	FE		FF	287 694	261 983	
		FG	44 295	FH		FI	44 295	44 853	
		FJ	414 165	FK		FL	414 165	382 607	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	509 550	442 336	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 251	10 239	
	Autres produits (1) (11)					FQ	41 862	50 204	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	974 828	885 385	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	34 935	29 860	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(653)	866	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	457	109	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	400 406	434 672	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	50 289	50 270	
	Salaires et traitements *					FY	346 513	311 379	
	Charges sociales (10)					FZ	87 826	85 368	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	121 410	134 843	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 348	3 600
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	22 143	7 396	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 064 673	1 058 363
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(89 846)	(172 978)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		20	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	4	24
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 945	7 561	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	6 945	7 561	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 941)	(7 537)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(96 786)	(180 515)	

Désignation de l'entreprise Association LA FRATERNELLE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		5 411	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	85 952	93 980	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	85 952	99 391	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	64	1 068	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		2 116	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	64	3 184	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	85 888	96 208	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 060 785	984 801	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 071 683	1 069 108	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(10 898)	(84 308)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	8 651	10 239
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4	15 660	5 155
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				64		85 952	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **Association LA FRATERNELLE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	31 028	KE		KF	1 430	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	828 116	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP	2 188 835	KQ		KR	9 532
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS	694 653	KT		KU	8 258
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 500	LC		LD	1 488	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	3 730 104	LO		LP	19 278	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	229	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	229	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	3 761 361	ØH		ØJ	20 708	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	32 458	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	828 116	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	2 198 367	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	702 911	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	19 988	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	3 749 382	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	229	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	229	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	3 782 069	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **Association LA FRATERNELLE**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affiliés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	6 971	PF	3 891	PG		PH	10 862		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM	378 594	PN	42 803	PO		PQ	421 397		
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV	1 583 395	PW	55 305	PX		PY	1 638 699		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	630 076	QA	15 213	QB		QC	645 289		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	8 338	QM	4 245	QN		QO	12 583		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	2 600 402	QV	117 566	QW		QX	2 717 969		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	2 607 373	ØP	121 458	ØQ		ØR	2 728 831		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1			
TOTAL III		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 943	6U	1 348	6V	600	6W	5 692
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 943	TY	1 348	TZ	600	UA	5 692
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	4 943	UB	1 348	UC	600	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 348	UF	600				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	6 292		6 292				
	Autres créances clients			UX	30 039		30 039				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	57		57				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	348		348				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 819		7 819				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	50 966		50 966				
		Divers		VP	24 648		24 648				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 981		1 981				
	Charges constatées d'avance			VS	8 667		8 667				
	TOTAUX			VT	130 817	VU	130 817	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	38 682		38 682					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	165 164		47 124		89 303		28 737	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	32 340		20 960		11 380				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	88 892		88 892						
Personnel et comptes rattachés		8C	23 229		23 229						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 882		19 882						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	847		847					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 292		5 292					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	17 458		17 458						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	486		486						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	650		650						
TOTAUX		VY	392 923	VZ	263 503		100 683		28 737		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	25 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	21 400	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122019	
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 64				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	Y1				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
TOTAL I										64			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 10 898	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A						WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									XB			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									I6			
	Majoration d'amortissement *									WZ			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				XA		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				ZX		
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				ZY		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				XD		
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XF		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Produits financiers extournés du résultat imposable en RCM		YE	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD	Dt déd. exc. simulateur conduite	YH	Y2			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										YH			
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 10 898	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 10 834	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 10 834	

Désignation de l'entreprise Association LA FRATERNELLE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	455 366	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	455 366	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	10 834	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	466 200	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	26 094	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(155 396)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(84 308)		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	(239 704)			TOTAL II	ZH	(239 704)			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	210 432	231 224					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	17 597	XQ	17 597	17 093					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	33 159	28 385					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	139 219	157 970					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	400 406	434 672					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	372	382				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	49 917	49 888				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	50 289	50 270				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	36 946						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	48 240						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *			ØB	330 519						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK						
				Plus-values à 19%	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN						
				Plus-values à 19%	JP						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **Association LA FRATERNELLE**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

(A)

{ B }
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **Association LA FRATERNELLE**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **Association LA FRATERNELLE**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association LA FRATERNELLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	8	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	414 165	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	8 651	
TOTAL 1	OX	422 816	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	41 862	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	509 550	
Variation positive des stocks	OD	1 223	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	552 635	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	300 946	
Variation négative des stocks	OQ	570	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	117 255	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	422	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	22 143	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	441 336	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	534 115
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		



Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019 Au titre de l'année civile Néant

Dénomination de l'entreprise	Association LA FRATERNELLE	N° Siren :334313418
Adresse	12 RUE DE LA POYAT	39200 SAINT CLAUDE

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)	
Dont préfinancement	

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

Application des nouvelles règles relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations à compter des exercices ouverts depuis le 1er Janvier 2005.

Application des textes suivants :

- règlement CRC 2002.10 et 2003.07 sur les amortissements et les dépréciations
- règlement CRC 2004.06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- avis 2003-E du Comité d'Urgence du CNC concernant les modalités de première application de la comptabilisation par composants
- avis 2005-D du Comité d'Urgence du CNC afférent aux modalités de l'application des règlements
- règlement CRC 2005-09 portant diverses modifications au plan comptable général

Le 1er exercice d'application concerne les comptes annuels du 01/01/2005 au 31/12/2005.

Méthode choisie :

L'entreprise applique pour l'ensemble des dispositions concernant ces nouvelles règles la méthode prospective.

La méthode prospective consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours ; le passé n'est pas remis en cause.

Options choisies :

1. Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :

- Pas d'option prise

2. Frais d'augmentation, de capital de fusion et de scission :

- Pas d'option prise

3. Droits de mutation, honoraires, commission et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles :

- Option pour l'activation

4. Droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations financières:

- Pas d'option prise

5. Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement des immobilisations non décomposables sur la durée d'usage

6. Droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de valeurs mobilières :

- Pas d'option prise

7. Coûts de développement

- Pas d'option prise

8. Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs (immobilisations et stocks) :

- Option pour la comptabilisation en charge

9. Composants de 2ème catégorie (dépenses de grandes révisions ou de gros entretien) :

- Pas d'option prise